

canton Nepean à l'est et suit le flanc sud de l'arête de roches cristallines dans la direction d'Arnprior.

Au-dessus ou près de cette ligne de faille les calcaires Black River sont à découvert le long du chemin qui suit la ligne de ville entre les cantons Huntley et March sur les lots 8 et 9, rang I de ce dernier, en contact avec l'arête de roches cristallines.

Plus à l'ouest, droit au sud de la traverse de la rivière Carp, sur le chemin qui va au sud du village de Carp, un petit affleurement se voit aussi et montre la persistance des roches de la même formation dans cette direction, dans le voisinage intime des cristallins sous-jacents.

En passant dans le canton Fitzroy, de semblables calcaires Black River se voient distinctement exposés dans un escarpement où l'on a établi une carrière sur les lots 2 et 3, rang IX, et à proximité de l'arête. Le pendage du calcaire à cet endroit est N.O. $< 10^\circ$ mais, un peu plus à l'ouest, il change, et devient S.E. $< 4^\circ$.

La limite occidentale de ce bassin Black River est à peu de distance à l'ouest de la route qui va de Kinburn à Pakenham. Les calcaires sont visibles dans le lit d'un petit ruisseau pas loin au nord du village d'Antrim et se voient bien sur le chemin au sud-est de cette localité entre les rangs III et IV; mais pour trouver le bord méridional de l'escarpement formé par ces roches il suffit d'aller à une petite distance au sud de ce chemin, car le Chazy, jusque là sous-jacent, est bien à découvert dans une carrière sur le rang III, lot 4, à environ 300 pas au sud du chemin à l'est d'Antrim. Les roches de Chazy ne paraissent pas se prolonger jusqu'au chemin qui suit la direction du sud, de Marathon à Panmure, c'est-à-dire qui longe la ligne de démarcation de Huntley et de Fitzroy, car les roches Black River sont à découvert sur toute la route, sortant de dessous le Trenton que les coiffait, à environ un mille au nord de Panmure-corner.

De là elles sont à découvert en une zone apparemment ininterrompue, tant à l'est qu'à l'ouest, et atteignent dans cette dernière direction le village de Pakenham, et, à l'est, traversent Huntley pour arriver jusqu'au canton de Goulbourn, où sur la ligne de démarcation, elles mesurent en largeur un peu plus de deux milles, coiffées par le Trenton, au nord de la région de